

## Communiqué de Presse

Paris, le 3 février 2004

### **Création d'Etoile Garanti Avril 2010, fonds garanti permettant de bénéficier en toute sécurité de la reprise des marchés**

Le Crédit du Nord lance Etoile Garanti Avril 2010, fonds garanti qui permet de bénéficier de la reprise des marchés en toute sécurité grâce à sa garantie de capital et de performance.

A l'échéance, le 5 avril 2010, le capital investi à l'origine est garanti à 100 % (hors droits d'entrée). Il est majoré de la performance du fonds soit la hausse entre le cours du DJ Eurostoxx 50 du 29 mars 2004 et la moyenne arithmétique des 24 valeurs de clôture trimestrielles du DJ Eurostoxx 50 (entre le 29 juin 2004 et le 29 mars 2010).

#### ***Caractéristiques techniques d'Etoile Garanti Avril 2010 :***

*Valeur liquidative d'origine : 150 euros*

*Date d'échéance du fonds : 5 avril 2010*

*Durée : 6 ans*

*Eligibilité : PEA et comptes titres ordinaires*

*Souscription possible du 2 février au 25 mars 2004 à 12 heures*

*Valorisation : tous les 15 jours*

*Frais de gestion : 1,10 %*

*Droits d'entrée : - 2,50 % pendant la période de commercialisation*

*- 5 % après le 25 mars 2004 12h00*

*Droits de sortie : - néant à l'échéance*

*- 5 % avant*

*Affectation des résultats : capitalisation*

Contact presse :

Sophie Laurent

[sophie.laurent@cdn.fr](mailto:sophie.laurent@cdn.fr)

01.40.22.46.13